



Peyrolles-info

92

Élections présidentielles résultats du 1er tour à Peyrolles

Électeurs inscrits : 44
Votants : 37 (84%)
Suffrages exprimés : 36 (82%)

	Voix	%
Eva Joly	4	11
Marine Le Pen	2	6
Nicolas Sarkozy	5	14
Jean-Luc Mélenchon	8	22
Philippe Poutou	0	0
Nathalie Arthaud	0	0
Jacques Cheminade	0	0
François Bayrou	4	11
Nicolas Dupont-Aignan	3	8
François Hollande	10	28

Conseil municipal du 30 mars 2012

Etaient présents : François ABBOU, Bernard BORDARIER, Pierre DELEUZE, Françoise LETOWSKI, Sophie MOREAU, Jean PAULIN, Aurélie ROUX.

Absents: Dorothee GIVONE, Pierre HÉNON.

Pouvoirs de Pierre Hénon à François Abbou.

Secrétaire de séance : Sophie Moreau

La séance est ouverte à 17h30,

Le compte-rendu de la séance du 24 février 2012 est approuvé à l'unanimité.

1. AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

La secrétaire titulaire a fait trois recours au tribunal administratif d'annulation pour excès de pouvoir de deux arrêtés et une délibération pris en janvier suite au jugement du Tribunal d'Appel de Marseille . Désignation d'un avocat, Maître Philippe Audouin pour représenter et défendre les intérêts de la commune.

Accord unanime du conseil

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le maire présente au conseil municipal le compte administratif 2011 ;
Il peut être résumé à l'aide du tableau suivant :

Compte administratif de la commune 2011 (M14)					
	RESULTATS DE L'EXERCICE			RESULTATS GLOBAUX	
	Recettes	Dépenses	RESULTAT 2011	REPORTS ANTERIEURS	RESULTATS PAR SECTION
Fonctionnement	139 941,87	93 700,42	46 241,45	24 231,26	70 472,71
Investissement	79 192,00	80 950,77	-1 758,77	166 762,29	165 003,52
Total des Sections	219 133,87	174 651,19	44 482,68	Résultats globaux = Résultats 2011 + reports 2010	235 476,23

Le maire se retire au moment du vote qui se fait sous la présidence de M. Jean Paulin, premier adjoint.

Ayant constaté que la balance des comptes est identique à celle du receveur municipal, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents d'approuver le compte administratif 2011.

3. COMPTE DE GESTION

Les chiffres sont bien identiques au compte administratif.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité par le Conseil

4. INDEMNITÉS DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le montant, calculé sur la base de la masse budgétaire des trois dernières années est en baisse : 230€12 net.

Accord unanime du conseil

5. ACHAT ET POSE DE TROIS CHAUDIÈRES DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans la délibération prise lors du conseil du 24 février dernier, il s'avère que les devis des entrepreneurs concernaient des chaudières basse température et pas des chaudières à condensation plus économes en énergie. Le Maire propose donc d'annuler la délibération du 24 février et d'examiner les nouveaux devis proposés par les entreprises avec des chaudières à condensation. L'entreprise Geoffray Daniel a soumis un devis d'un montant de 6 202 € HT, l'entreprise André un devis de 7 368€ H.T.. Le conseil décide de retenir l'entreprise Geoffray, moins disante.

Accord unanime du conseil

Questions diverses

- *Appartement de La Planque (haut) :*
La locataire a résilié son bail avec date d'effet au 15 avril.

La séance est levée à 19h35

Prochain conseil le 12 avril à 18h

Conseil municipal du 12 avril 2012

Etaient présents : François ABBOU, Bernard BORDARIER, Pierre DELEUZE, Françoise LETOWSKI, Sophie MOREAU, Jean PAULIN, Aurélie ROUX.

Absents : Dorothee Givone, Pierre Hénon.

Pas de pouvoirs.

Secrétaire de séance: Aurélie Roux.

La séance est ouverte à 18h

Le compte-rendu de la séance du 30 mars 2012 est approuvé à l'unanimité.

1. VOTE DES SUBVENTIONS 2012

Lors du conseil du 24 février 2012 il a été délibéré sur les subventions à verser mais il a été oublié la participation de la commune de 3 900 € à verser au Syndicat intercommunal d'électrification (SIE) de Lasalle pour le renforcement du quartier des Fontanelles.

Il convient donc d'ajouter cette somme à la liste votée le 24 février dernier (cf Peyrolles-info 91)

Accord unanime du Conseil

2. VOTE DES AMORTISSEMENTS 2012

S'ajoute aux amortissements déjà en cours l'amortissement sur 30 ans de deux branchements et d'un radiateur sur le réseau d'adduction d'eau potable pour un montant total de 1 505,40 €

Accord unanime du Conseil

3. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2011 AU BUDGET PRIMITIF 2012

Le maire rappelle au conseil que la section d'investissement n'est pas déficitaire à la clôture de l'exercice 2011; cependant il propose d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement en prévision des dépenses importantes prévues au budget communal.

Il rappelle le résultat de fonctionnement : + 70 473 €

Il propose d'affecter la somme de 42 473 € à la section investissement au compte 021.

Accord unanime du Conseil

4. VOTE DES TAXES LOCALES 2012

Les taux des taxes locales n'avaient pas varié en 2011, le maire propose de les augmenter de 1% en 2012 conformément au tableau suivant :

Libellés	Bases 2012	Si Taux constants	Produit à taux constant	Taux votés avec augmentation 1 %	Produit attendu
Taxe d'habitation	39 500	15.26%	6 028	15.41%	6 088
Taxe foncier bâti	27 300	11.18%	3 052	11.29%	3 083
Taxe foncier non bâti	1 200	54.94%	659	55.49%	666
Taxe professionnelle	1 200	19.32%	232	19.51%	234
Total			9 971		10 071

Accord unanime du Conseil

5. VOTE DU BUDGET 2012

Le maire présente en détail au conseil municipal son projet de budget 2012:

Le budget communal s'équilibre comme suit :

En fonctionnement : dépenses = recettes = 166 219 €

En investissement : dépenses = recettes = 339 265 €

Les principales opérations d'investissement retenues sont :

- **Matériel** (outillage, panneaux, mobilier, informatique) **5 200 €**
- **Bâtiments communaux, 23 500 €**
 - remplacement de 3 chaudières
 - La Planque, crépi sur cabanon, muret en pierre sèche autour de la nouvelle fosse
 - appartement mairie : tubage conduit
- **Création d'une route de desserte de La Salle, 130 000 €**
- **Voierie, 48 150 €**
 - goudronnage d'entretien (chemins du Rieu, du Mas, de Valecure)
 - reprofilage DFCI de la Baume
 - réfection du chemin rural de l'Arénas
 - chemin communal du Mas, muret en pierre
 - élargissement de l'accotement du chemin de La Valmy
- **Assainissement**
 - programme assainissements (opération blanche pour la commune), 76 010 €
 - assainissement la Planque, 29 700 €
- **Alimentation en eau potable, 9 150 €**
 - réseau d'adduction
 - zonage de l'eau
 - déclaration d'utilité publique du captage

Accord unanime du Conseil

6. APPEL D'OFFRE DÉPARTEMENTAL POUR UNE MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE

La commune peut se joindre à une procédure de mise en concurrence que le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale (CDG30) va engager. Elle gardera la liberté de signer ou non la convention de participation qui sera souscrite.

Accord unanime du Conseil

Questions diverses

- *Devis JVS-Mairistem : après lecture du devis de maintenance proposé par le fournisseur de logiciels, le conseil municipal est d'accord sur le principe mais mandate le maire pour rencontrer le commercial afin d'éclaircir plusieurs points du devis.*

La séance est levée à 19h40.